

**PROCES VERBAL**

Séance ouverte à 17h00

L'an deux mil vingt et un, le 19 janvier à dix-sept heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 janvier 2021.

Présents : MM. LACHAISE Joël, Maire, PERICHET Daniel 1<sup>er</sup> adjoint, COURET François 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme LEBOURG Jeannine, MM. LIAGRE Philippe et PECH Michel.

Absents excusés : Mme ROTILY Sandrine pouvoir à Monsieur LACHAISE Joël, MM. DEMANGHON Jean-Claude, GUYON Jean-Claude, COURET Jean-Luc et Mme RIAUD Evelyne.

Secrétaire de séance : M. COURET François.

✱ ✱ ✱ ✱ ✱ ✱

Le procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

✓ Dossier 1 : **Décision modificative n°1 Budget 2020**

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°1 suivante du budget de l'exercice 2020.

Section d'investissement dépenses

Chapitre 040

Article 2151 – Réseaux de voirie + 14 160 €

Chapitre 21

Article 2151 – Réseaux de voirie – 14 160 €

Section de fonctionnement recettes

Chapitre 042

Article 722 – Immobilisations corporelles + 14 160 €

Section de fonctionnement dépenses

Chapitre 011

Article 61521 – Entretien de terrain + 14 160 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte ces modifications.

**Délibération 2021-01**

✓ Questions diverses :

Choix des nouveaux lampadaires dans le Bourg et le Latier : Fontes de Paris.

Le Secrétaire,



Le Maire,



Clôture à 17h50